

TRANSMETTRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS : un défi à relever

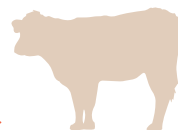


La clef d'une transmission réussie : **l'anticipation**



+ DE 80 futurs cédants accueillis en 2021 au Point Accueil Transmission (PAT)

57 % DES AGRICULTEURS ONT PLUS DE 50 ANS EN 2020, dont **24 %** A 60 ANS ET PLUS.



Les Chambres d'agriculture se sont dotées d'un ensemble d'outils veillant à faciliter la transmission des exploitations allant :

- de la sensibilisation des futurs cédants à travers des actions de communication
- à un accompagnement à toutes les étapes de la future transmission : information et orientation au Point Accueil Transmission, dispositifs d'aides à la réflexion
- outils de recherche de repreneur et de mise en relation...

Le défi à relever : faire de ces départs en retraite des opportunités d'installation de nouveaux agriculteurs :

- en créant un contexte attractif pour les porteurs de projets.
- en rendant compatibles les espaces libérés et les aspirations d'activité agricole.

Contacts

Point Accueil Installation
04 74 45 56 68

Point Accueil Transmission
04 74 45 47 28

www.deveniragriculteur.fr
www.ain.chambre-agriculture.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook
@deveniragriculteur



Les moyens de la Chambre d'agriculture de l'Ain c'est :

- 5 sites d'accueil sur le département
- 15 conseillers experts
- Une certification Qualité des actions conduites
- Le premier financeur de l'accompagnement de l'installation et de la transmission

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

1^{ère} priorité de la Chambre d'agriculture de l'Ain



EDITO

Le renouvellement des générations agricoles : première priorité politique des Chambres d'agriculture qui y consacrent des moyens humains et financiers très importants.

La Chambre d'agriculture de l'Ain se mobilise pour proposer un accompagnement adapté pour tous les projets, tous les futurs cédants, tous les candidats à l'installation, en veillant à réaliser des installations qui permettent au nouvel agriculteur de vivre de son travail. Car maintenir des exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire, c'est :

- Maintenir l'activité économique, les entreprises et les emplois directs et induits.
- Maintenir les potentiels de production, la dynamique des filières et les entreprises d'amont et d'aval.
- Garantir l'autonomie alimentaire.
- Assurer l'entretien des paysages et prendre en compte les enjeux d'aménagement du territoire.

Michel JOUX

Président de la Chambre d'agriculture de l'Ain



50% des agriculteurs vont cesser leur activité dans les 10 prochaines années .

Un défi de taille : assurer leur remplacement grâce à l'installation des porteurs de projets qui contactent les Chambres d'agriculture.

L'Ain, un territoire agricole pour tous les projets

+ DE 300 porteurs de projets accueillis chaque année au Point Accueil Installation (PAI)

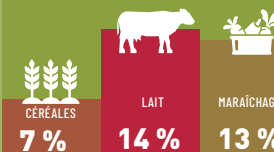


ÂGE MOYEN : 33 ANS

41 % SONT DES FEMMES

53 % VEULENT S'INSTALLER EN INDIVIDUEL

TOP 3 DES PRINCIPALES PRODUCTIONS DANS LES PROJETS



UN PROFIL DES PORTEURS DE PROJETS QUI ÉVOLUE :



Pour s'adapter à cette tendance, la Chambre d'agriculture de l'Ain comme les autres départements d'AURA a modernisé son parcours d'accompagnement afin de faciliter la création / reprise d'entreprises agricoles. Son Point Accueil Installation, dispositif d'accueil, d'orientation et de conseils de tous les porteurs de projets, en est la porte d'entrée.

LA CRÉATION-REPRISE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS L'AIN

L'Ain, un département qui installe

100
NOUVEAUX
AGRICULTEURS
EN MOYENNE PAR AN

Dont 74 de moins
de 40 ans.

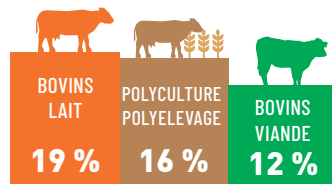
50
INSTALLATIONS AIDÉES
PAR LA DJA (DOTATION
JEUNE AGRICULTEUR)

EN MOYENNE

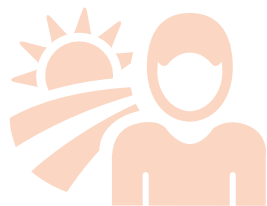
SOIT 1 INSTALLATION SUR 2

*[DJA accessible sous certaines conditions
d'âge, de compétences et de revenus]*

DES INSTALLATIONS
AGRICOLLES
RÉPARTIES SUR TOUT
LE TERRITOIRE



ÉVOLUTION DE LA
PLACE DE LA FEMME
25 % DES INSTALLÉS
SONT DES FEMMES
Une part de femmes moins
importante chez les -40 ans
(28%)



PRODUCTION
DOMINANTE :
LES BOVINS LAIT

STRUCTURES
JURIDIQUES
60 % S'INSTALLENT
EN SOCIÉTÉ
L'association sociétaire est
un des meilleurs moyens
pour gérer son temps et les
charges de travail.



L'enjeu pour les Chambres d'agriculture : proposer un accompagnement adapté aux futurs chefs d'entreprises agricoles pour qu'ils concrétisent leurs projets viables et vivables dans l'optique d'assurer le renouvellement des générations agricoles.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE : ORGANISMES DE FORMATIONS CERTIFIÉS QUALITÉ,

PREMIER ACTEUR DE L'INSTALLATION
Elles ont développé un dispositif d'accompagnement qui est en évolution pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des nouveaux profils, homogène sur tout le territoire régional afin d'assurer des installations viables à travers :

- De l'écoute et des conseils personnalisés
- Des possibilités d'acquérir de l'expérience pratique
- Le montage d'études économiques complètes
- Des sources de financement diversifiées

proposent un panel de formations permettant de compléter les formations initiales, et acquérir les compétences nécessaires en lien avec le projet.

RESPONSABLES DE LA PROFESSIONNALISATION, DANS L'AIN

107 PORTEURS DE PROJETS accompagnés chaque année dans le cadre de la professionnalisation de leur projet.

ET PLANS DE PROFESSIONNALISATION personnalisés validés par an.



AURA 1^{ère} région de France
en nombre d'installations
aidées en 2021

LES JEUNES AGRICULTEURS AIDÉS PAR LA DJA

34 500 € :
MONTANT DE LA DJA MOYENNE
DANS L'AIN

77 %
S'INSTALLENT EN
SOCIÉTÉ

66 %
S'INSTALLENT HORS CADRE
FAMILIAL



27 ANS D'ÂGE MOYEN

25 % SONT DES FEMMES

LES PRODUCTIONS

